

CA DU CD17

LUNDI 13 FEVRIER A SAINTES

Présents : Audouard, Bandrier, Boiteau MR et G, Dammann, Delanne, Dubois, Gamper, Gautier, Glaziou, Lember, Maury, Mary, Pertus, Raffoux, Tournier, Trus.

Excusés : Laurence Druy, Alain Rajoelison, Patricia et Frédéric Goué, Florian Selin.

Le Président ouvre la séance à 19 h. 15.

Il présente les excusés. Il félicite les membres du CA pour leur élection et pour la confiance qu'ils lui ont renouvelée.

Sujets d'actualité à traiter :

- **Composition du Conseil d'Administration :**

Ce sera un CA opérationnel le plus concentré possible. Cela signifie que nous n'aurons que :

Bureau Directeur :

- ✓ 1 seul Vice-Président Délégué.
- ✓ 1 secrétaire général.
- ✓ 1 trésorier.

En cas de vacance de l'un de ces postes, le Président assurera l'intérim en attendant que le CA fasse une nouvelle désignation.

Georges Boiteau demande l'application des statuts et souhaite être candidat au poste de vice-président. Le Président accède à son souhait ...

Bureau Directeur : (élus à l'unanimité)

- ✓ **Vice-Président Délégué :** Patrick GAUTIER
- ✓ **Vice-Président :** Georges BOITEAU
- ✓ **Secrétaire général :** Marie Rose BOITEAU Adjoint : pas de candidat
- ✓ **Trésorier :** Jean Pierre TOURNIER Adjoint : pas de candidat

Comité Directeur : (élus à l'unanimité)

- ✓ Le Bureau Directeur.
- ✓ Les 10 Présidents de Commission :

Arbitrage : Nicolas MARY

Communication et Partenariat : Bernard DAMMANN

Développement : Bruno MAURY

Discipline : Karel DUBOIS

Ethique : André TRUS

Finances :	Alain BANDRIER
Médicale :	Chantal GROLLEAU
Organisation des compétitions :	Philippe RAFFOUX
Statuts et Réglementation :	Hugues GAMPER
Technique :	Didier DELANNE

Chaque Président de Commission devra proposer au prochain Bureau Directeur :

- 1) la composition ;
- 2) préciser les missions et pouvoirs de la commission ;
- 3) fixer le nombre maximum de membres ;
- 4) adapter la périodicité des réunions ;
- 5) instituer les différentes formations sous lesquelles la commission peut siéger ;
- 6) prévoir un vice-président et un secrétaire.

- **Achat ou non du garage :**

Débat : Nous devons quitter le garage avant le 2 mars ou en faire l'achat. Le but du Comité n'est pas d'être propriétaire.

Décision : Patrick Gautier est chargé de voir sur Saintes les possibilités pour la location d'un garage. Un bien est sur internet, proposé à 60€ par mois. Contact est pris pour un rendez-vous mercredi 15 février à 10 h. Didier Delanne ira à ce rendez-vous.

- **Les 50 ans du Comité :**

Un rappel, nous avons fêté les 40 ans en 2008 (on a 1 an qu'après 12 mois d'activité), le Comité a été créé le 27 mai 1967.

Débat : Les élections vont nous priver cette année de la présence des représentants de l'Etat. Ce n'est pas souhaitable. Nous aurons donc 50 ans révolus le 27 mai 2018.

Décision : La manifestation de cet anniversaire aura lieu le 9 ou le 16 juin. La commission pour cet anniversaire devra rapidement trouver un lieu avec possibilité d'hébergement, une ou plusieurs animations.

- **Dates pour le report de la journée des 4 et 5 février :**

Décision :	Championnats Jeunes en Féminines (-13,-15 et -17)	15 et 16 avril
	Championnat Jeunes Masculins	15 et 16 avril
	Championnats Seniors Masculins et Féminines	13 et 14 mai
	Championnats Jeunes Masculins (-13,-15)	25 et 26 mars

Pour les Moins de 13 filles et garçons, la journée reste une détection et aura donc lieu sur un même lieu.

- **Tarif des licences Comité :**

Sur cette saison :

Licence loisir :	70 Euros
Licence dirigeante : (50€ en 2016)	60 Euros
Licence joueur : (75€ en 2016)	80 Euros

- **Amende pour non présence à l'AG du 6 février 2017 :**

Décision :

Application de nos règlements. Royan / St.Georges (100€), Matha (100€), Dompierre (100€ avec sursis)

- **Délégation du Comité 17 à l'AG de la Ligue Nouvelle Aquitaine le 25 février à Pessac :**

(Élus à l'unanimité)

Le président : **Michel AUDOUARD**

La Secrétaire Générale : **Marie Rose BOITEAU**

- **AG de la FFHB :**

Vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril à Créteil : le CD 17 sera représenté par son Président.

- **Demande du club de Ré :**

Bonjour, dimanche, personne pour emmener les enfants donc un parent s'est dévoué, le joueur Yanis Hecq est en cours de validation mais il me manque un papier, j'aurais pu et tant pis pour les gamins annuler ce plateau mais pour les enfants il a fallu passer 25 coups de tél pour trouver un parent dispo et qui veuille bien s'en occuper, alors oui il est en cours de validation mais je demande l'indulgence du CD17 pour cette amende pas totalement justifiée vu les efforts fournis pour avoir une équipe moins de 11!!!!

Ludovic Glaziou

Réponse Carole :

Je vous laisse le soin de prendre cette décision

Mais il n'y a pas de Yannis HECQ dans GH le seul que j'ai c'est Yann HECQ en licence en cours et il est de 2003

Bises, Carole.

Décision : Pas d'amnistie et application de la sanction financière.

- **Demande Marc Sénéchau (UNSS) :**

Michel bonjour,

Dans le cadre des échanges collège-écoles primaires du secteur, je souhaite organiser un tournoi de Handball sur herbe en parallèle de la journée USEP du mardi 9 mai à Pons en mélangeant des élèves de CM2 et de 6ème (Rencontre l'après-midi de 13h à 15h) ...

J'aurais besoin de 10 paires de buts gonflables et si possible de la mise à disposition (A titre gratuit) d'Odile LEFLAO...

Je suis au courant que les buts ont été réservés par le District UNSS de ST Jean par Mr PANZA pour le mercredi 10 mai. Je l'ai contacté pour le transfert du matériel mardi soir...

Je te remercie par avance de l'attention que tu vas porter à ce projet...

Amicalement, Marc Sénéchau.

Décision : Le Conseil d'Administration accepte de prêter les 10 paires de buts gonflables pour la journée du 9 Mai.

Pour la mise à disposition d'Odile, le CA ne se prononce pas car ne connaissant pas son emploi du temps du mois de mai, le Comité attend son planning pour donner une réponse.

- **Demande de sous classement par Oléron :**

Bonjour,

Nous avons une jeune fille née en 2001, qui a commencé le handball en milieu de saison dernière. Comme nous n'avons pas d'équipe moins de 17 ans filles et qu'elle n'a pas le niveau pour jouer dans cette catégorie même avec un autre club. Nous souhaiterions savoir si nous pouvons la faire jouer avec nos moins de 15 ans féminines, car ce n'est pas elle qui influera dans le jeu de l'équipe et qu'elle a un petit gabarit ?

Je reste à votre disposition pour plus de renseignements.

Dans l'attente de votre réponse, Cordialement.

Julien Dordé Responsable du secteur jeune.07.70.06.93.94

Décision : Le Conseil d'Administration n'autorise pas de faire jouer une jeune fille née en 2001 en sous classement dans la catégorie -15 ans Filles.

- **Demande de la CDC Aunis Sud :**

*Bonjour Benoît, Nous organisons une rencontre de hand-ball scolaire le 18 MAI avec environ 550 CM1 et CM2 de la CDC. Nous sommes à la recherche de buts pour cette manifestation. Penses-tu que le comité de hand serait intéressé pour promouvoir le hand sur ce genre de journée (objets publicitaires, démonstration....). Merci d'avance.
A plus Jeff 06 62 96 39 27*

Réponse Odile :

Bonjour, Je pense que ce serait bien mais cela tombe le même jour que Beach entreprise du CDOS où je dois travailler de 14h à 21h.

*Que fait-on ? Je peux demander à la CDC de Surgères de bouger la date si c'est possible
Merci de vos réponses. Bises. Odile.*

Décision : Le Conseil d'Administration demande au responsable de la CDC d'Aunis Sud de se rapprocher des clubs de Courçon et de Surgères pour le prêt de matériel. Coordonnées de Courçon : Karel DUBOIS 06 79 71 27 18. Si toutefois, il n'y a pas assez de buts à ce moment-là le Comité en prêtera.

- **Un cas de discipline ce week-end :**

Lors du match A-H du 11/02/2017, débuté à 21h00, comptant pour la coupe 17 masculins, j'ai disqualifié le joueur n° 7 de H, Monsieur En effet, alors que le score était de 28 à 17 en faveur d' A, à 2 secondes du terme du match, un joueur d' A, se trouve en extension au niveau des 8 ou 9m pour tirer au but, sans défenseur devant lui, le n°7 de H, pousse volontairement et violemment dans dos le tireur avant même qu'il ne puisse tirer et tombe.

Je siffle la faute et me précipite vers le joueur, j'arrête le temps, en même temps que le signal de fin de match retenti, puis sort le carton rouge en direction du joueur fautif, qui dit « normal c'est le règlement », et suivi du carton bleu et je lui explique que sa faute est volontaire et dangereuse, lequel me répond : « si j'avais su, tant qu'à faire, j'aurais dû le pousser plus fort » !

Restant à votre entière disposition, pour plus de précision, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mon très sincère respect.

Sportivement,

Réunion de la Commission de Discipline :

Date : à déterminer par le nouveau président (Karel Dubois)

Avec qui : la nouvelle Commission de Discipline

- **Le point des Commissions :** (par les anciens présidents présents au CA)

1. Arbitrage :

Les stages adultes sont terminés. Il reste à faire des suivis. La date du prochain stage pour les JA reste à déterminer car le report de la journée des 4/5 février nécessite une nouvelle analyse.

La prochaine réunion de la CDJA aura lieu lundi 27 février à 18 h.30 et sera suivie à 19 h.30 par la réunion de la CDA.

2. Communication :

Prochaine réunion : 27 février à 18 h. Le principal point à l'ordre du jour sera l'établissement de la fiche navette pour la présentation de chaque club.

3. Développement :

Faire dossier sérieux pour le CNDS sur l'action que nous menons depuis le début de la saison avec l'Education Nationale et l'USEP.

Fixation des dates de nos évènements :

Beach du CDOS : Jeudi 18 mai

Sandball des Collèges : Mercredi 7 juin

Tournoi Passion : Dimanche 21 mai

Journée Départementale des Jeunes : Dimanche 11 juin

Assemblée Générale du Comité : Samedi 17 juin

4. Finances :

Tableau de bord : Augmentation sensible des recettes due à la rentrée de la part « Vie du Comité » dont une partie arrivait les saisons précédentes à la Ligue.

Dettes des clubs : Ils vont être relancés la semaine prochaine.

5. CMCD :

Vérifier dans Gesthand que les critères départementaux soient bien enregistrés.

Donner l'état aux clubs avant le 15 mars.

6. Sportive :

Voir le report du 4/5 février plus haut. La prochaine réunion devra prévoir la suite des championnats en particulier celui des moins de 15 Masculins.

7. Technique :

Inter Comités : déplacement à Segré (49) et à Nérac (47).

Prochaine réunion : après la compétition.

8. Qualifications :

RAS

• Question Diverses :

Fin de la réunion : 22 h.

Suivie du traditionnel repas de l'amitié.

Marie Rose BOITEAU

Secrétaire

Michel AUDOUARD

Président